



Livraison de gaz non demandé

Par **milou87**, le **31/05/2010 à 16:59**

Bonjour, en septembre 2007 je passe une commande pour une livraison de gaz en citerne la conseillère me conseille de prendre un contrat prévisionnel. Je lui dis non car je n'en ai besoin que pour la cuisine et l'eau chaude de plus je suis intérimaire et je préfère prendre la quantité que je peux payer. En date du 9 mars 2008 après je rentre chez moi et je constate que le revendeur de gaz m'a livré sans que je commande sans que je signe un bon de livraison et de plus est rentré chez moi en mon absence alors que sur mon contrat j'ai bien noté PAS DE LIVRAISON EN MON ABSENCE ET RÈGLEMENT À LA COMMANDE. Seulement il m'a livré pour 1000€ de gaz cela fait 2 ans que ça dure je me suis déplacé 3 fois à la gendarmerie car soit disant j'aurais signé un contrat prévisionnel chose qu'il n'a affirmé, et quand la gendarmerie leur demande le contrat par fax c'est bizarre personne ne le trouve. J'ai fait 2 lettres AR pour qu'il vienne récupérer le gaz mais là non plus il ne peut pas il faut que je paie. Je dois déménager au 1er juillet et on m'a dit que mon propriétaire peut garder ma caution par rapport à cette histoire parce qu'il peut lui demander de payer à ma place. En plus au mois de mai 2008 je fais installer un ballon d'eau chaude pour les douches et quand je vais voir ma cuve j'ai consommé 50% que pour la cuisine cela fait beaucoup en 3 mois alors que j'en ai utilisé 35 en 1 an. Que dois-je faire ? PAYER